

1^{ères} Assises Électricité & Habitat

Manifeste pour un habitat sûr, adapté à chacun et économe

- En réponse aux nouveaux enjeux de société -

CONSTATS

1. 66% des logements anciens vendus en 2009 et 2010 ne sont pas en sécurité électrique (source : étude TNS / Promotelec - Novembre 2010)
2. 90% des personnes âgées de plus de 60 ans vivent à domicile et souhaitent y rester (source : rapport de la mission vivre chez soi - Juin 2010)
3. 61% des français estiment leur vitesse de connexion internet insuffisante (enquête Credoc – 2008)
4. 43% de l'énergie en France est consommée par le bâtiment (source – Plan bâtiment Grenelle)

OBJECTIFS

1. En 2020, mettre en sécurité électrique chaque logement vendu ou loué
2. Pour 2015, faire connaître à chaque Français les solutions domotique et très haut débit lui correspondant
3. En 2020, avoir réduit, dans le bâtiment, les consommations d'énergie de 38% et les émissions de CO2 de 50%

ENGAGEMENTS

POUR UN HABITAT SÛR

1. Renforcer l'information et la sensibilisation des Français aux règles essentielles de mise en sécurité électrique
2. Valoriser les professionnels qualifiés pour mettre en sécurité électrique les logements

POUR UN HABITAT ADAPTE A CHACUN

3. Renforcer l'information et la sensibilisation des Français aux bénéfices apportés par la domotique et le très haut débit
4. Accroître le nombre d'installateurs et de prescripteurs formés sur la domotique et le très haut débit

POUR UN HABITAT ECONOMOME

5. Renforcer l'information et la sensibilisation des Français sur les solutions performantes et les gestes adaptés pour réduire leurs consommations d'énergie et d'émissions de CO2
6. Accompagner et valoriser les professionnels experts en rénovation énergétique

PROPOSITIONS

POUR UN HABITAT SÛR

1. Etendre le diagnostic électrique obligatoire aux baux et aux parties communes d'immeubles collectifs d'habitation
2. Renforcer et coordonner les statistiques au sein de l'Observatoire National de la Sécurité Electrique (ONSE)

POUR UN HABITAT ADAPTE A CHACUN

3. Définir, pour tout logement, un niveau d'équipement standard en domotique et réseaux de communication
4. Renforcer la coopération avec les acteurs opérationnels du maintien à domicile

POUR UN HABITAT ECONOMOME

5. Systématiser l'affichage et la communication des émissions de CO2 du bâtiment auprès de ses occupants
6. Mettre en cohérence les exigences de la réglementation thermique et du Diagnostic de Performance énergétique